

MM. Regnault, Valade, Caron, Archambault, Chagnon, Angers, Roy et Dulpé prirent successivement la parole et surent jeter beaucoup de lumière sur cette question.

Proposé par M. Rondeau, secondé par M. Harman :

Que la séance soit ajournée au dernier vendredi de janvier prochain, à 2 heures de l'avant-midi, et que le sujet de discussion ci-dessus y soit de nouveau débattu.—Adopté.

SÉANCE DU MOIS DE JANVIER.

Présents : MM. les abbés Verreau et Routhier, M. Dowling, ancien curé ; MM. Regnault, Duval et Fahey, professeurs à l'École Normale ; MM. les inspecteurs Valade et Caron ; MM. M. Emard, président ; J. O. Cassegrain, secrétaire ; D. Boudrias, trésorier ; U. E. Archambault, L. Kérouack, P. P. Angers, M. C. Ferland, L. T. René, H. Têtreault, R. Savignac, G. Martin, A. Lanctôt, et MM. les Elèves-Maitres de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière séance.

Lecture sur *L'origine et le développement du langage*, par M. Cassegrain.

M. le Président soumit de nouveau à l'assemblée le sujet de discussion sus-désigné.

M. l'abbé Verreau, MM. Regnault, Valade, Boudrias, Archambault, Kérouack, Angers, Ferland, prirent part à la discussion, qui fut des plus animées. Voici à peu près la substance des débats :

1^o L'instituteur doit être plein de bonté, mais en même temps de fermeté à l'égard de ses élèves, leur donner bon exemple en tout, et s'efforcer de conserver dans sa conduite la dignité qu'exige sa position, agissant par des motifs d'un ordre supérieur, n'ayant d'autre but immédiat que le bonheur des enfants. Il doit manifester beaucoup d'intérêt pour leurs récréations et leurs jeux, y prendre part quelquefois, ce qui lui permettra d'étudier leurs caractères de plus près pour corriger en eux ce qu'il trouverait de répréhensible, et encourager ce qui est digne d'encouragement. En un mot, l'instituteur doit être, pour ses élèves, ce qu'est un bon père de famille pour ses enfants.

2^o On ne peut nier que l'éducation des enfants n'exige le concours actif et éclairé des parents et du maître. Si l'instituteur n'avait aucun rapport avec les parents, il se priverait par là de puissants auxiliaires. Il doit donc les voir de temps à autre ; les mettre au courant de la conduite et des progrès plus ou moins grands des enfants. Les parents ne tarderont pas à comprendre le dévouement de l'instituteur. Mais s'ils ne prennent pas un véritable intérêt à l'école et à ce qu'on y fait, cette apathie de leur part sera bientôt connue des enfants, et elle sera un écueil sur lequel les efforts du maître, quelques grands et quelques multipliés qu'ils puissent être, viendront éternellement échouer. De plus, cette entente cordiale entre le maître et les parents sera de nature à aplanir les difficultés, et à faire disparaître les préjugés que l'on entretient trop souvent contre celui qui se voue à l'éducation de la jeunesse.

3^o L'instituteur doit toujours se montrer soumis à l'autorité légitimement constituée, dans ses rapports avec elle agir avec prudence et ménagement, tout en faisant valoir les droits qu'il peut avoir, et lui comme ailleurs, il doit prêcher d'exemple.

La question suivante sera discutée à la prochaine séance :

« Quels sont les droits de l'instituteur : 1^o de la part des enfants, 2^o de la part des parents, 3^o de la part des autorités ? »

Et sur motion de M. Archambault, secondé par M. Cassegrain, la séance fut ajournée au dernier vendredi de mai prochain, à 9 heures de l'avant-midi.

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Trente-troisième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval tenue le 31 Janvier, 1868.

Présents : MM. F. X. Toussaint, Norbert Thibault, J. B. Cloutier et Fortunat Rouleau, Professeurs ; M. Joseph Létourneau, M. Louis Lefebvre Secrétaire ; MM. Frs. Fortin, Joseph Duchesne, Julien Cloutier et Jules Poliquin membres ; MM. Isidore Belleau et Dion ; MM. Joseph Poivin et Wenceslas Dick, étudiants en Médecine à l'Université Laval.

En l'absence de M. le Président, M. Joseph Létourneau est appelé au fauteuil.

Les Conférenciers inscrits à la dernière conférence faisant défaut, l'assemblée s'ajourna au lendemain, 1^{er} Février, après avoir, sur motion de M. Norbert Thibault secondé par M. Louis Lefebvre, voté des remerciements à M. l'abbé Chandonnet Principal de l'École Normale Laval, pour avoir bien voulu, sur la demande qui lui en

avait été faite par l'association, remettre au 31 Janvier sa causerie sur Rome, qui devait avoir lieu le 29 du même mois.

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER.

Présents : M. l'abbé Chandonnet Principal de l'École Normale Laval ; M. Bruno Pelletier Président, M. Louis Lefebvre Secrétaire ; M. l'abbé de la Chevrotière, F. E. Juncu Inspecteur d'Écoles ; MM. F. X. Toussaint, M. Lacasse, Norbert Thibault et F. Rondeau Professeurs ; MM. Joseph Létourneau, J. B. Dugul, S. Fortin, Frs. Fortin, J. Gravel, A. Esnouf, M. Ryan, E. Gauvin, E. McSweeney, Jos. Poliquin, Julien Cloutier, Jos. Duchesne, E. St. Hilaire, C. Géroux, M. Isidore Belleau, et Messieurs les Elèves-Maitres de l'École Normale Laval.

Messieurs Norbert Thibault et M. Ryan furent des essais qui furent chaleureusement applaudis.

Le sujet proposé à la dernière conférence fut alors discuté : MM. Joseph Létourneau et Hubert Thibault prirent part à la discussion ; M. N. Thibault la résuma comme suit :

1^o Comme citoyens, les Instituteurs ont la liberté de s'occuper de politique ; mais ils ne doivent l'exercer que dans une mesure restreinte. 2^o Ils devraient recevoir des Journaux politiques.

3^o Dans les temps ordinaires, ils peuvent émettre privément leurs opinions sur les affaires publiques ; mais à l'époque des luttes électorales, ils doivent s'abstenir de toute immixtion en matières politiques.

4^o En aucun temps ils ne doivent cabaler ni faire de discours politiques aux portes des églises ou en d'autres endroits.

M. F. X. Toussaint proposa, secondé par M. Fortin. Que cette association voyait avec la plus grande satisfaction M. l'abbé Chandonnet occuper le même siège que Mgr. Langevin avait occupé pendant neuf années. Cette association était glorieuse de posséder un homme si éminent, qui par ses talents distingués et par sa haute réputation, avait mérité d'être appelé par le Gouvernement à succéder à Mgr. Langevin.

Cette motion fut agréée et couverte de longs applaudissements.

Le sujet suivant, soumis par M. Thibault, sera discuté à la prochaine conférence :

« Serait-il à propos de diminuer le nombre des conférences et de changer l'époque où elles ont eu lieu jusqu'ici. »

Les MM. suivants promirent de lire à la prochaine conférence : J. B. Cloutier, E. St. Hilaire, D. McSweeney et Louis Lefebvre.

La séance fut ajournée au dernier vendredi de Mai prochain.

B. PELLETIER,
Président.
LOUIS LEFEBVRE,
Secrétaire.

Société Historique de Montréal,

11 mars 1868.

Présidence de M. l'abbé Verreau.

M. le Président informe l'assemblée que la législature de la Province de Québec a mis à la disposition de la société la somme de \$100 pour l'aider dans ses travaux.

Il est résolu que des remerciements soient offerts à l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique, pour sa bienveillante protection.

Il est décidé qu'à la première réunion de la société, on avisera au meilleur emploi de cette somme.

M. l'abbé Verreau fait voir à l'assemblée un ancien portrait à l'huile du Marquis de Montcalm, qui paraît être de l'époque du héros.

J. U. Baudry, Ecuier, offre à la société une liasse de documents parlementaires de la législature de Québec, première session depuis l'acte de Confédération, et aussi des papiers de la dernière session de la législature de la Province du Canada.

M. l'abbé Verreau donne la liste d'une précieuse série de lettres autographes et inédites, qu'il a eu le bonheur d'acquérir dernièrement. Elles ont été, pour la plupart, écrites à Arnold par Trumbull, Gates, Montgomery, pendant l'invasion de 1775, et saisies à la maison Holland, près de Québec.

M. le Président est prié de convoquer une autre assemblée aussitôt qu'il pourra commodément réunir tous les membres, et l'assemblée s'ajourne.

R. BELLEMAIRE,
Secrétaire.